

2016-10-20

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 20^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille seize à 18h00, à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gilbert Dardel et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Marianne Labelle, conseillère #4

Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Conseillers absents : Guy Gauthier, conseiller #2
 Josée Dupuis, conseillère #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2016-10-20-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Soumission pour les travaux sur la rue des Peupliers dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2016
4. Période questions de l'assistance
5. Levée de la séance.

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité

3 RÉSOLUTION

3.1 Soumissions pour les travaux sur la rue des peupliers dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2016

ATTENDU qu'un devis spécial pour les travaux sur la rue des Peupliers a été préparé par l'ingénieure de la MRC de Papineau :

ATTENDU que ces travaux consistent au décohesionnement et pose d'enrobé bitumineux de la rue des Peupliers ;

ATTENDU que l'appel d'offres a été fait sur invitation ;

ATTENDU que quatre (4) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour les travaux sur la rue des Peupliers ;

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| 1. Pavage Coco (Coco Paving inc.) | 63 291.25 \$ taxes en sus |
| 2. Construction Edelweiss inc. | 64 450.89 \$ taxes en sus |
| 3. Uniroc construction inc. | 48 689.75 \$ taxes en sus |
| 4. Asphalte Raymond | 69 248.05 \$ taxes en sus |

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé pour étudier les soumissions ;

ATTENDU que suite à la vérification des soumissions et que la plus basse est conforme au devis :

R2016-10-20-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le comité de sélection recommande la soumission de Uniroc Construction inc.

QUE le conseil municipal de Namur retienne les services de la compagnie Uniroc Construction inc. au prix précité pour effectuer les travaux de la rue des Peupliers tel que recommandé par le comité de sélection retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

4 Période de questions de l'assistance

5 Levée de la séance

R2016-10-20-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la séance soit levée à 18h10

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière